



droit de passage avec un voisin

Par **dune22**, le **30/03/2019** à **08:26**

Bonjour nous louons actuellement depuis 4 ans une maison notre propriétaire possède la maison a coté de chez nous qui loue également . Lors de notre signature de bail il nous a spécifié qu'il y avait un droit de passage pour la voiture de notre voisin et que nous devions laisser le passage libre ce que nous avons toujours fait. Jusqu'à maintenant aucun problème avec les autres locataires, mais depuis 2 mois une nouvelle famille s'est installée et depuis c'est l'enfer ils passent sans arrêt dans notre cour et quand on leur dit qu'ils ont une autre entrée côté rue, ils nous insultent et menacent en nous disant qu'ils passeront autant de fois qu'ils veulent, 2 fois les gendarmes sont intervenus. Ils nous ont dit que c'était au propriétaire de régler le problème, mais malgré de nombreux appels, ils font les morts. Nous payons tous les mois notre loyer mais je commence de me demander si je vais continuer à le payer car nous n'avons plus les prestations du bail car nous ne pouvons plus sortir de notre maison sans qu'il y ait un accrochage avec ces voisins!! quels sont nos droits et recours? Sachant qu'il n'y a rien indiqué dans le bail aucun droit de passage!!!!. Nous allons déménager car pour nous impossible de rester dans de telles conditions de vie mais en attendant nous aimerons vivre dans le calme et la tranquillité choses que nous n'avons plus. Merci de votre réponse